23/11/2023 Dossier initial, première édition. **Modifications**

DOSSIER DE

PERMIS DE CONSTRUIRE



Maître d'ouvrage: GAEC HÉRAULT

La Bastide

15190 - MARCENAT

Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maitrise d'oeuvre

Maucher

Localisation

du/des projet(s): 15190 - MARCENAT

Description du projet de construction

- 1- L'extension bois avec couverture photovoltaïque de la stabulation existante à usage de logement de V.L. supplémentaires en logettes/ caillebotis sur fosse slalom (VT: 616 m³, Profondeur: 2 m) d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 632 m².
- 2- Un hangar bois bardé en tôle acier avec couverture photovoltaïque accolé au hangar de stockage existant à usage de nurserie d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 401 m².
- 3- L'installation de modules photovoltaïques sur l'ensemble des infrastructures agricoles existantes du site.

Constitution du dossier Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-12 EXTENSION STABULATION PLAN DE PC1a,b,c PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE 1:1500 PC5a 1:250 PLAN DE MASSE (état initial) NURSERIE PLAN DE FACADES 1:200 PC2a 1:500 PC5b 1:400 PLAN DE MASSE (après projet) PC2b 1:500 PC5c PLAN DE TOITURES 1:500 PC6-7-8 DOCUMENT GRAPHIQUE COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE



Architecte:

Philippe HERNANDEZ

SICA Habitat Rural – Cantal 26, rue du 139 è m e R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone : 04 71 45 55 38

<u>Tampon - Signature:</u>

Aurillac, le 23/11/2023.

Dessiné par:

Nicolas MONTIMART

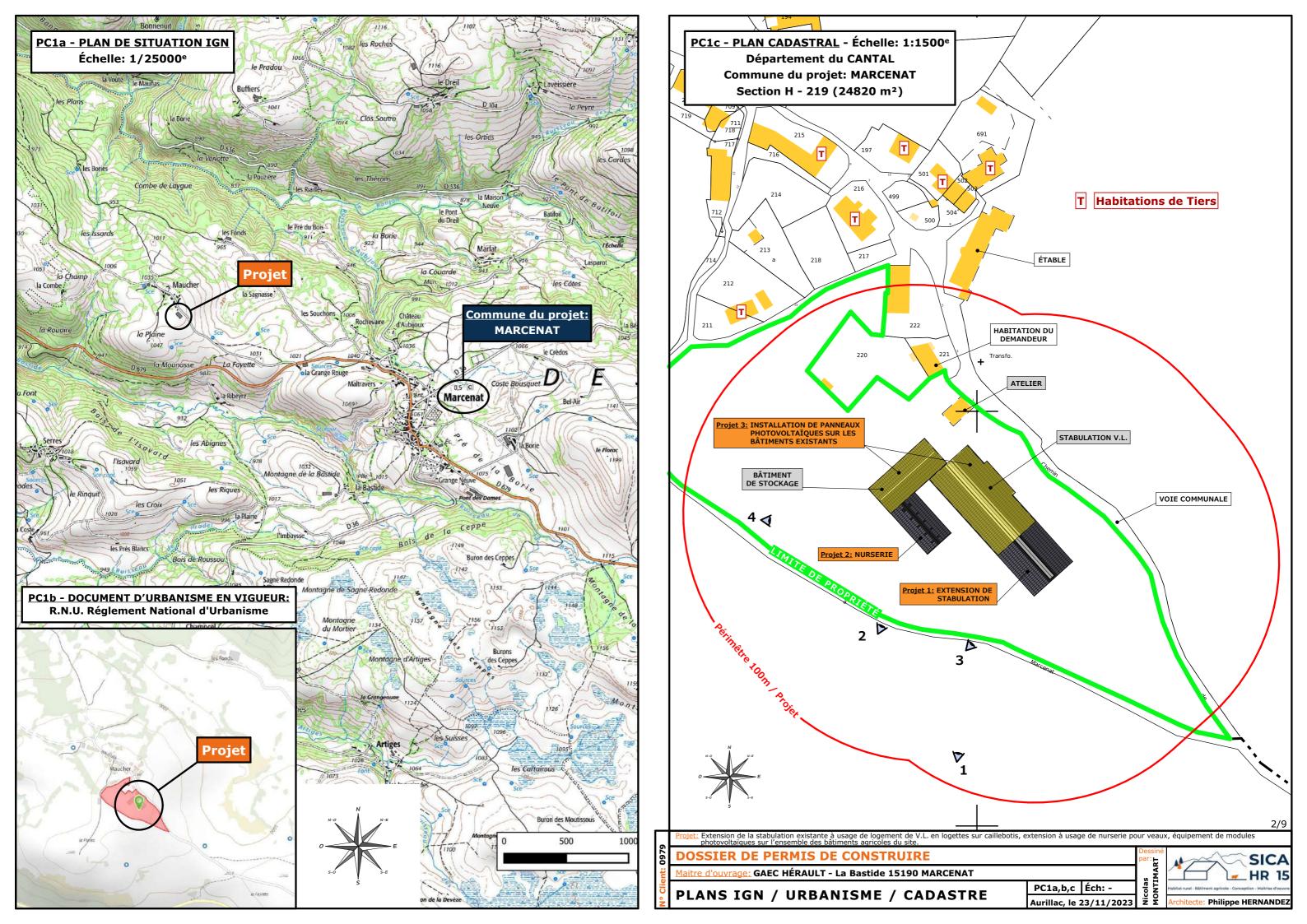
0979

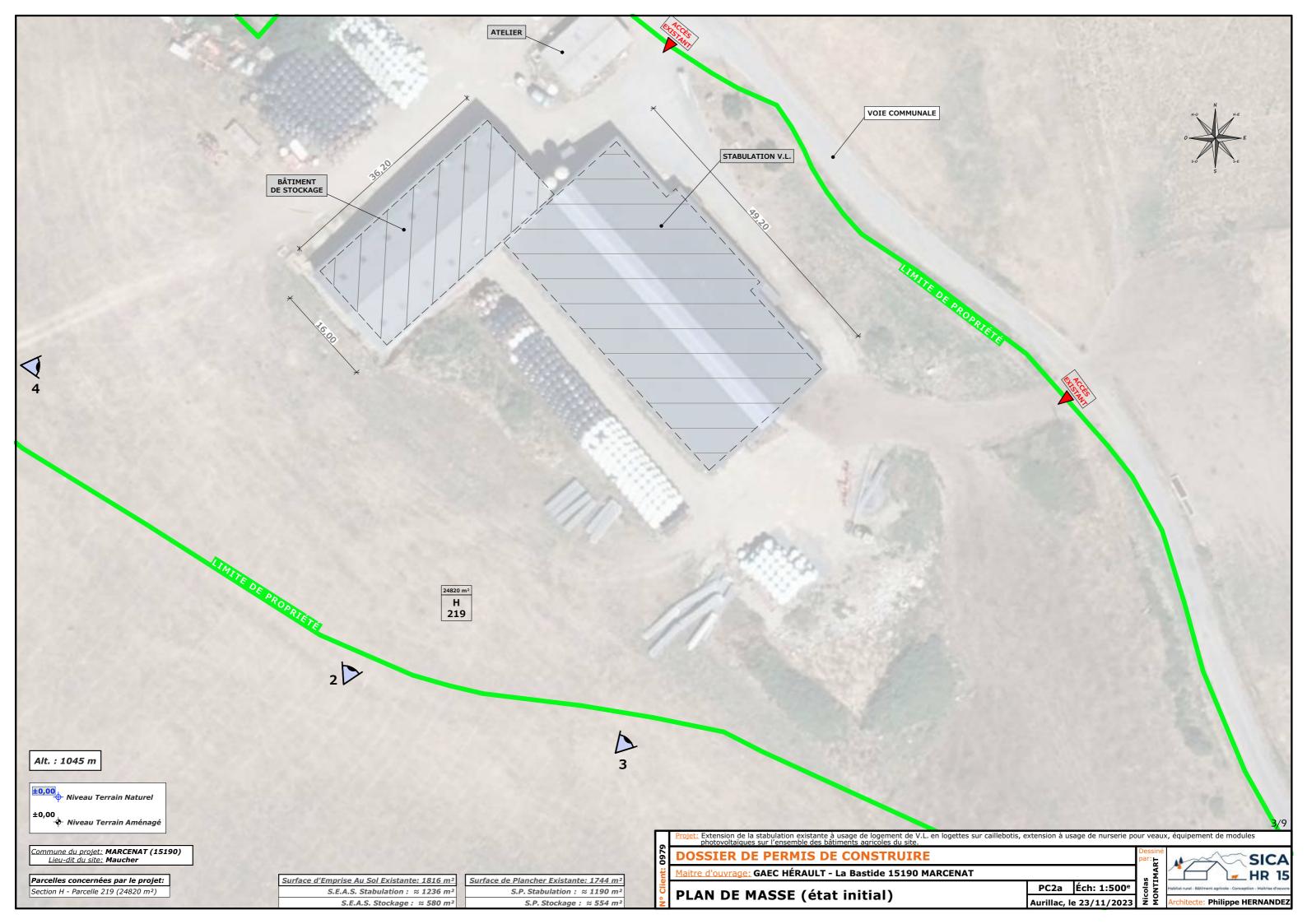
N° Document: PC01

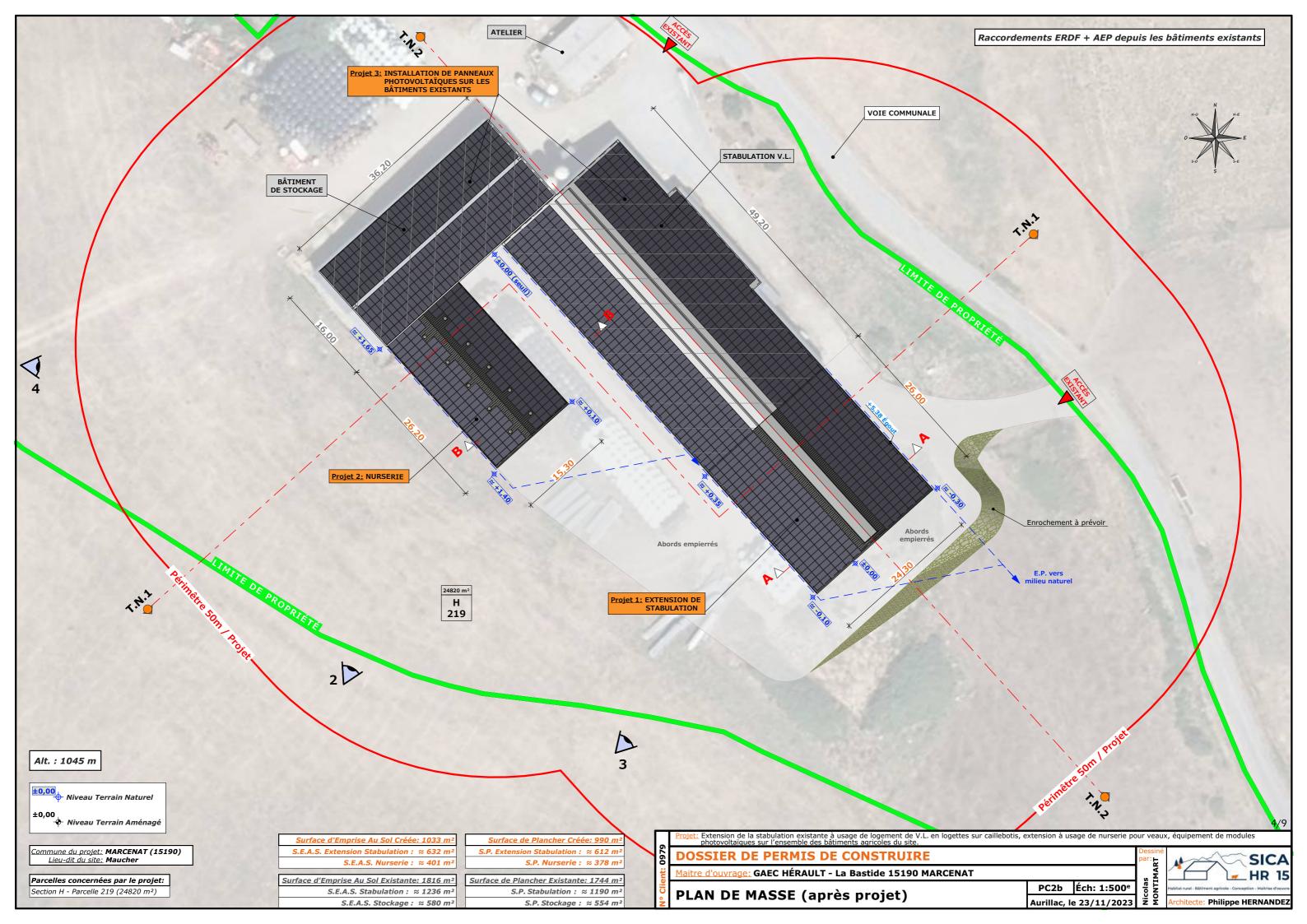
N° de page: 1/9

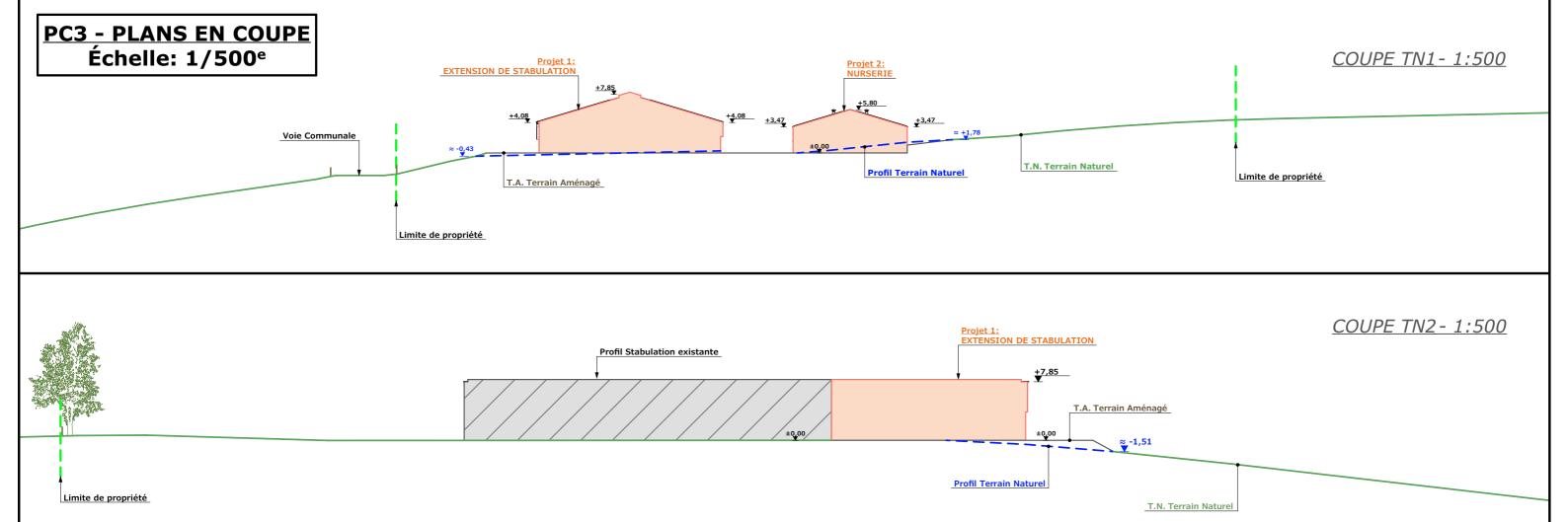
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.









PC4 - Notice descriptive

Aspect: projet et localisation

Le projet mené par le GAEC HÉRAULT consiste à construire :

- 1- L'extension bois avec couverture photovoltaïque de la stabulation existante à usage de logement de VL supplémentaires en logettes/caillebotis sur fosse slalom (VT=616 m³, Profondeur=2 m) d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 632 m².
- 2- Un hangar bois bardé en tôle acier avec couverture photovoltaïque accolé au hangar de stockage existant à usage de nurserie d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 401 m².
- 3- L'installation de modules photovoltaïques sur l'ensemble des infrastructures agricoles existantes du site.

Le site d'exploitation concerné par les projets de construction est situé au lieu-dit cadastré "Maucher" sur la commune de MARCENAT (15190).

Les constructions envisagées seront implantées sur la parcelle N° 219 de la section H.

Les projets résultent d'une réflexion de concentrer l'activité laitière et fromagère sur un seul site afin de limiter les déplacements d'engins agricoles et du personnel.

La parcelle est propriété du GAEC, qui présente une déclivité relative générant des mouvements de terrains modérés.

Les abords seront stabilisés et empierrés.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de cours d'eau dans les 100 m autour des constructions en conformité avec la réglementation des ICPE.

L'objectif étant de moderniser la structure d'exploitation, les V.L. comme les veaux naissants seront logés dans des conditions optimales; les conditions de travail des éleveurs seront aussi améliorées.

Une grange traditionnelle devenue obsolète pourra être déclassée.

Aspect: environnement

Les V.L. seront conduites en logettes/caillebotis de manière identique à l'existant.

La fosse slalom projetée viendra en complément de la fosse existante pour le stockage du lisier.

Dans la nurserie, les veaux seront logés d'abords en cases individuelles puis en parcs collectifs.

Le fumier très compact généré par l'activité d'élevage des veaux sera curé durant l'hiver et déposé dans la fumière non couverte existante.

Aspect: Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement en déblai (excavation de la fosse + implantation de la nurserie) et en remblai pour l'implantation de l'extension V.L.

La structure des projets sera en bois traité par autoclave.

Le bardage des façades et des portes sera en bois bouveté alterné de translucides pour la stabulation.

La nurserie sera bardée de tôle acier isolé (40 mm) RAL 7006 (RAL 7022 portes).

Les rares parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment brut sombre.

La couverture se fera en tôle acier isolé (40 mm) de teinte graphite RAL 7022 avec intégration de modules photovoltaïques (y compris sur les toitures existantes).

Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants les plus proches.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci de la famille HÉRAULT de réaliser un ensemble fonctionnel et en harmonie avec son environnement paysager.

Projet: Extension de la stabulation existante à usage de logement de V.L. en logettes sur caillebotis, extension à usage de nurserie pour veaux, équipement de modules photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments agricoles du site.

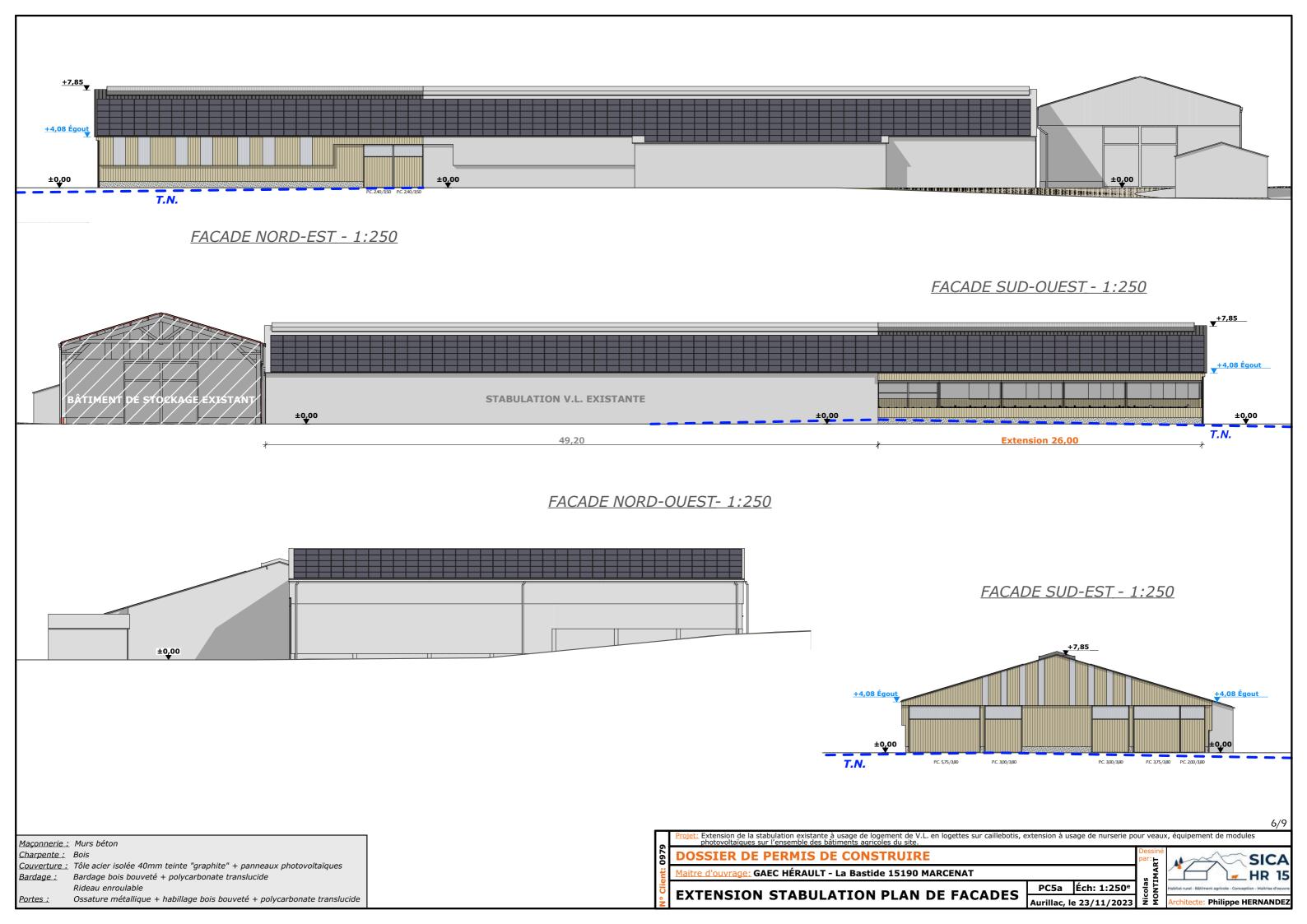
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

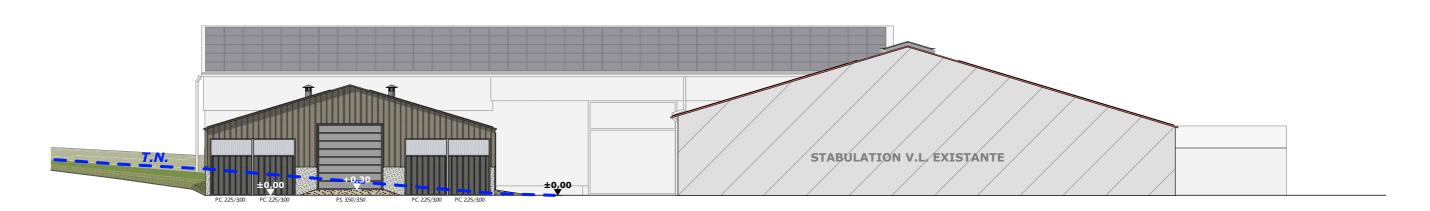
Maitre d'ouvrage: GAEC HÉRAULT - La Bastide 15190 MARCENAT

COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE

PC3-4 Éch:
Aurillac, le 23/11/2023

Architecte: Philippe HERNANDEZ

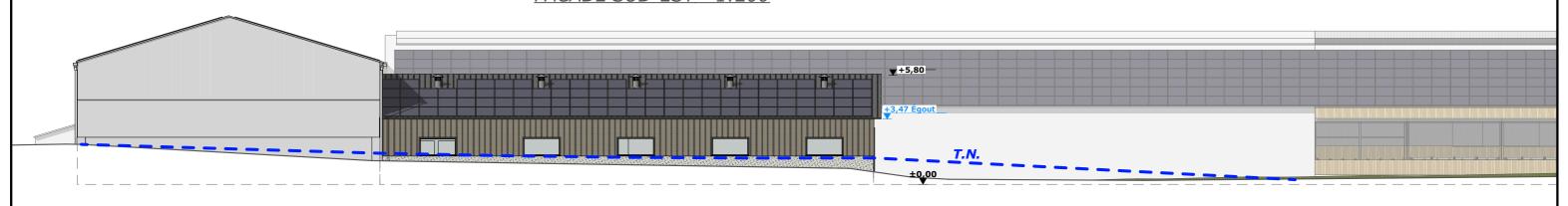




FACADE SUD-EST - 1:200



FACADE SUD-EST - 1:200



Maçonnerie : Murs béton banché

<u>Charpente</u>: Bois

<u>Couverture</u>: Tôle acier isolée 40mm teinte "graphite" + panneaux photovoltaïques

<u>Bardage</u>: Bardage tôle acier isolée 40mm teinte "brun lauze" RAL 7006

Ossature métallique + habillage tôle acier isolée 40mm teinte "graphite" RAL 7022

Sectionnelle teinte "gris anthracite"

Projet: Extension de la stabulation existante à usage de logement de V.L. en logettes sur caillebotis, extension à usage de nurserie pour veaux, équipement de modules photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments agricoles du site.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

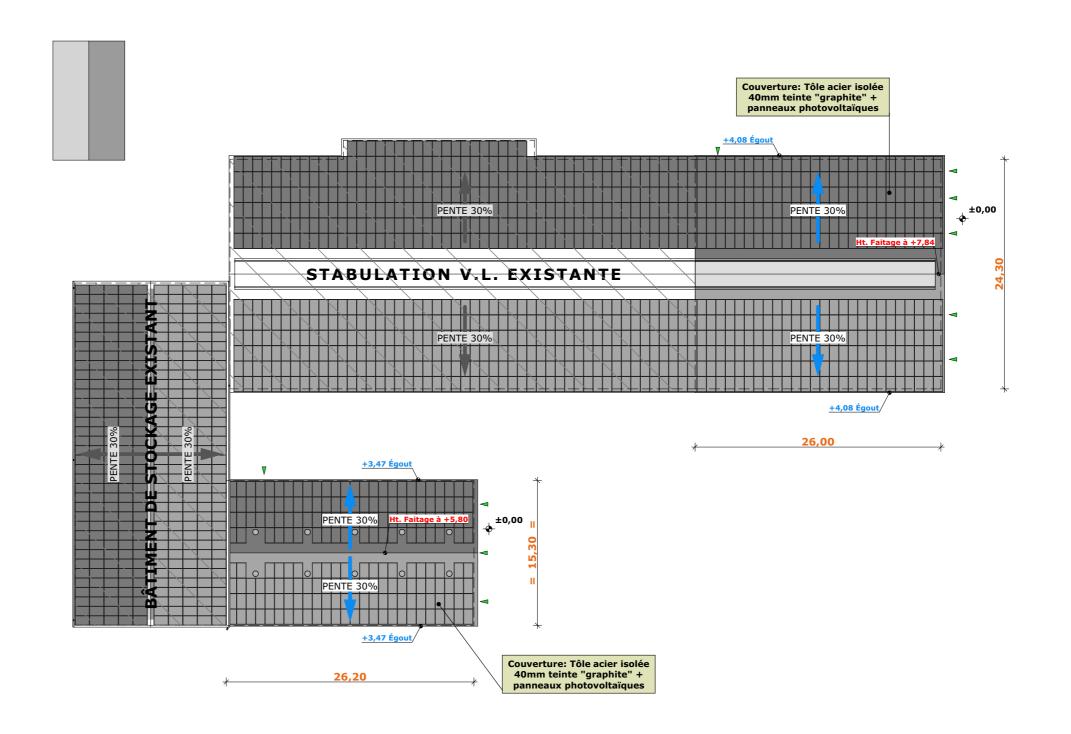
Maitre d'ouvrage: GAEC HÉRAULT - La Bastide 15190 MARCENAT

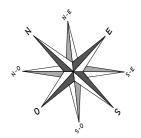
NURSERIE PLAN DE FACADES

PC5b Éch: 1:200e
Aurillac, le 23/11/2023

Aurillac, le 23/11/2023

Architecte: Philippe HERNANDEZ





Niveau Terrain Naturel *Niveau Terrain Aménagé

Extension de la stabulation existante à usage de logement de V.L. en logettes sur caillebotis, extension à usage de nurserie pour veaux, équipement de modules photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments agricoles du site. DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE SICA d'ouvrage: GAEC HÉRAULT - La Bastide 15190 MARCENAT - HR 15 PC5c Éch: 1:400e **PLAN DE TOITURES**

Aurillac, le 23/11/2023

rchitecte: Philippe HERNANDEZ











Projet: Extension de la stabulation existante à usage de logement de V.L. en logettes sur caillebotis, extension à usage de nurserie pour veaux, équipement de modules photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments agricoles du site.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC HÉRAULT - La Bastide 15190 MARCENAT

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8 Éch:
Aurillac, le 23/11/2023

Architecte: Philippe HERNANDEZ

23/11/2023 N.M. Dossier initial, première édition. **Modifications**

DOSSIER

TECHNIQUE - DÉTAILS



Maître d'ouvrage: GAEC HÉRAULT

La Bastide

15190 - MARCENAT

Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maitrise d'oeuvre

Maucher **Localisation**

du/des projet(s): 15190 - MARCENAT

Description du projet de construction

- 1- L'extension bois avec couverture photovoltaïque de la stabulation existante à usage de logement de V.L. supplémentaires en logettes/ caillebotis sur fosse slalom (VT: 616 m³, Profondeur: 2 m) d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 632 m².
- 2- Un hangar bois bardé en tôle acier avec couverture photovoltaïque accolé au hangar de stockage existant à usage de nurserie d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 401 m².
- 3- L'installation de modules photovoltaïques sur l'ensemble des infrastructures agricoles existantes du site.

Constitution du dossier

DET1	EXTENSION STABULATION VUE AU SOL	1:150	DET3	NURSERIE VUE AU SOL	1:150
DET2	COUPES DE PRINCIPES A & B	1:100	DET4	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:

Vincent CHARBONNEL

Chambre d'agriculture du Cantal 26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone : 04 71 45 55 00









Aurillac, le 23/11/2023.

<u>Dessiné par:</u>

Nicolas MONTIMART

TECH01

0979

N° Document: N° de page:

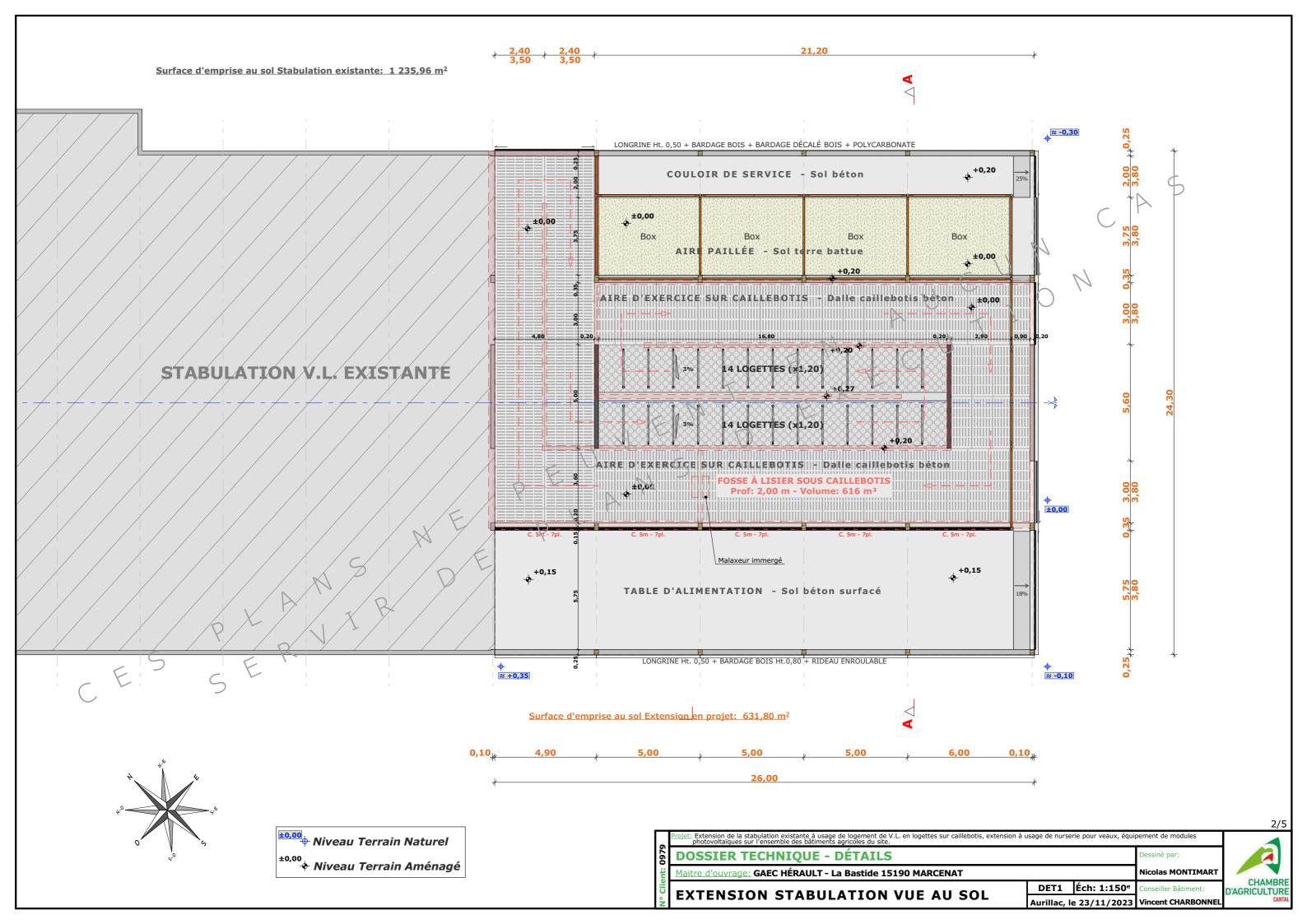
1/5

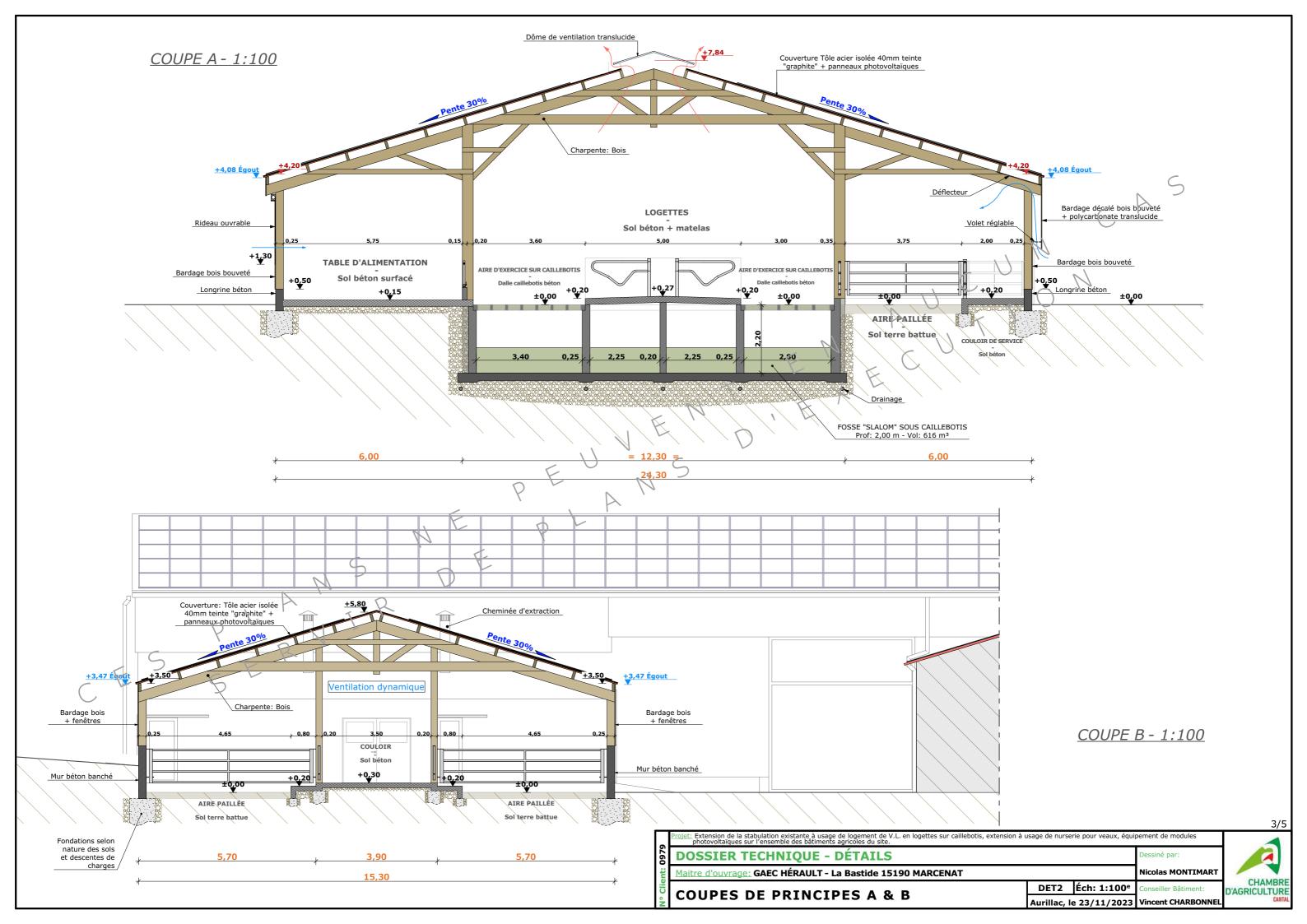
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

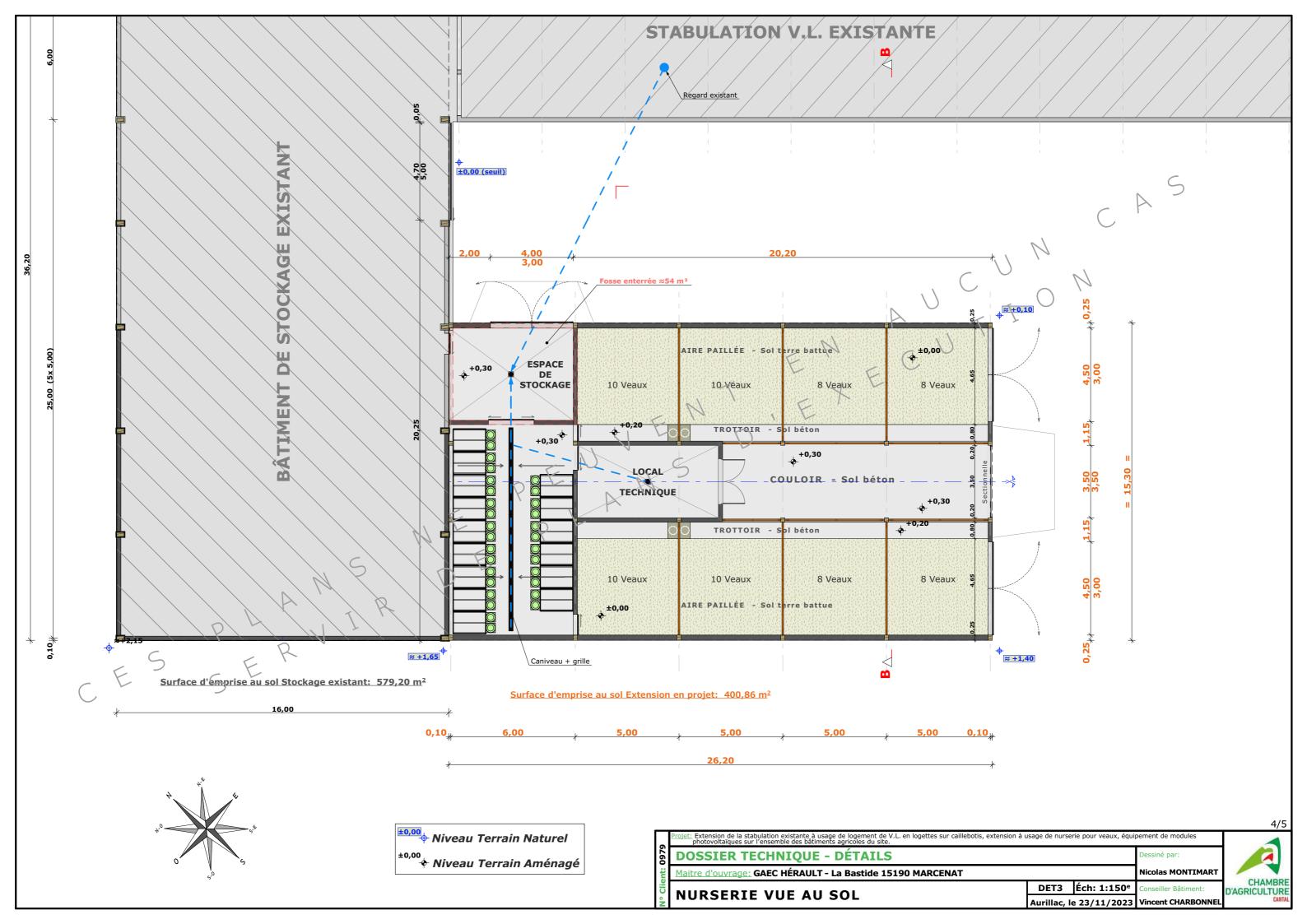
Its ne sont pas nécessaire pour l'instruction du permis de construcire.

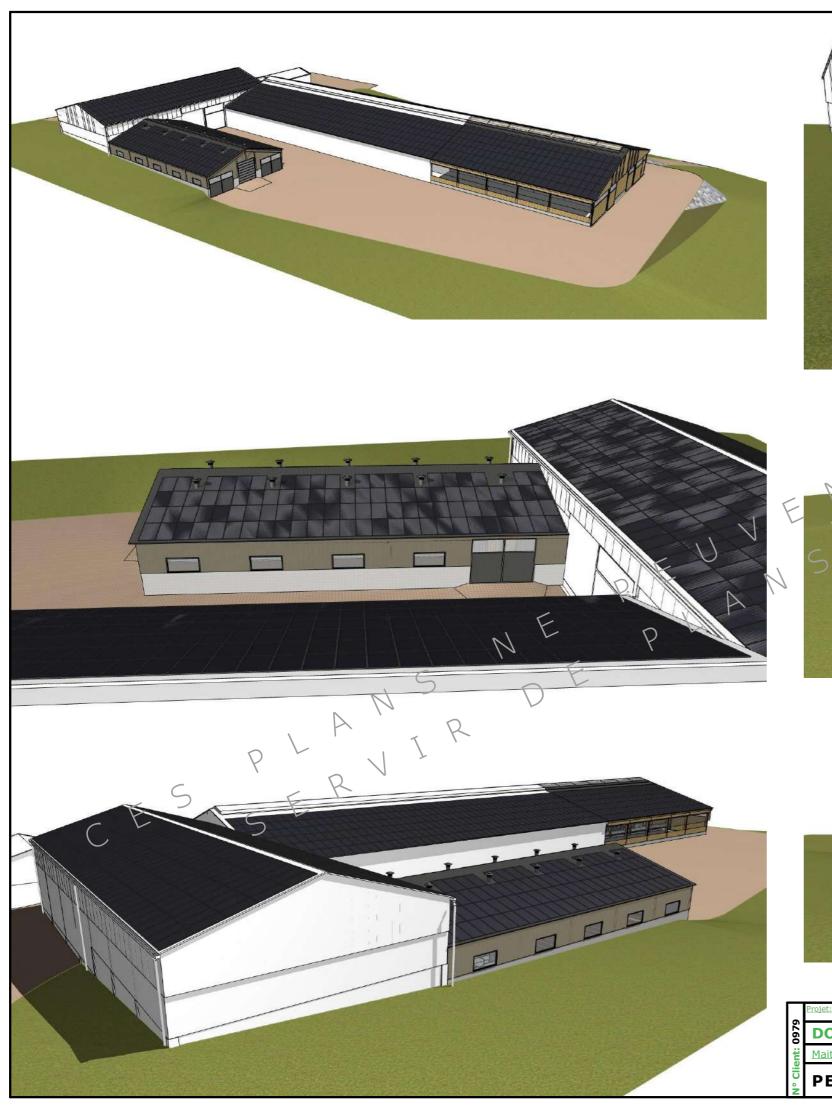
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.















					5/5
,	Projet: Extension de la stabulation existante à usage de logement de V.L. en logettes sur caillebotis, extension à photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments agricoles du site.	ipement de modules	4		
3	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS	Dessiné par:			
Ë	Maitre d'ouvrage: GAEC HÉRAULT - La Bastide 15190 MARCENAT	Nicolas MONTIMART	CULLUDE		
בֿ	PERSPECTIVES 3D	DET4	Éch: e	Conseiller Bâtiment:	CHAMBRE D'AGRICULTURE
	PLRSPLCITATE 2D	Aurillac,	le 23/11/202	Vincent CHARBONNEL	CANTAL

